

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Direction de l'Éducation et du Patrimoine

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE
FOURNITURES

Fourniture et installation de matériel de cuisine et dépannage

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

F2026_0040

Date limite de remise des plis

16/11/2026 à 16h00

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

(Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction de l'Education et du Patrimoine

Représentant : Madame Nadège ARNAULT Présidente du Conseil départemental

Adresse : Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Hôtel du département

Place de la Préfecture

37927 TOURS Cedex 9

Téléphone : 02 47 31 47 31

Courriel : correspondre@aws-france.com

Site internet : <https://www.marches-publics.info>

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Fourniture et installation de matériel de cuisine et dépannage**

Code CPV	Libellé CPV
39221000-7	Équipement de cuisine

■ Caractéristiques principales du contrat :

Objet du contrat	Fourniture et installation de matériel de cuisine et dépannage
Acheteur	Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de fournitures
Structure	5 lots
Lieu d'exécution	Les différents établissements du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, principalement ses collèges
Durée	1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2027, ou de la date de notification si elle est postérieure, jusqu'au 31 décembre 2027. Contrat reconductible 3 fois par période d'un an. Fin au plus tard le 31 décembre 2030.
Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale - Critère environnemental
Pénalités de retard	100 € par jour de retard.
Variation des prix	Révisibles (formule)
Nature des prix	Prix unitaires

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 5 lots :

Type	Objet
Lot	Lot n°1 - Chaud - Cuisson - montant maximum annuel 900 000,00 € HT (CPV 39221000-7 : Équipement de cuisine)
Lot	Lot n°2 - Inox et matériel de préparation - montant maximum annuel 200 000,00 € HT (CPV 39221000-7 : Équipement de cuisine)
Lot	Lot n°3 - Froid - montant maximum annuel 500 000,00 € HT (CPV 39221000-7 : Équipement de cuisine)

Type	Objet
Lot	Lot n°4 - Ligne de self - montant maximum annuel 300 000,00 € HT (CPV 39221000-7 : Équipement de cuisine)
Lot	Lot n°5 - Laverie et traitement des déchets - montant maximum annuel 700 000,00 € HT (CPV 39221000-7 : Équipement de cuisine)

■ **Clause sociale :**

Le contrat comporte des obligations en matière d'insertion sociale.

Se reporter aux chapitres dédiés du CCAP.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>.

Les modalités de retrait des dossiers de consultation sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- Bordereau de prix unitaire (B.P.U.)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- Commande type non contractuelle
- Règlement de consultation
- Trame du mémoire technique

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et devront notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Ils acceptent par avance que toute notification relative à la présente consultation soit faite valablement par voie électronique à l'adresse qu'ils auront indiquée.

L'adresse courriel certaine devra être également renseignée à l'acte d'engagement.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ Variantes :

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire	
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics)</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature-habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics)</i>
Pouvoir prouvant l'habilitation à engager le candidat (par exemple KBIS)	
Capacité économique et financière	
Capacité technique et professionnelle	
Justificatif de capacité professionnelle, technique et financière	<i>Tous justificatifs permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat</i>
Qualifications professionnelles	<i>Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf).

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	
Bordereau de prix unitaire (B.P.U.)	
Commande type non contractuelle	
Mémoire technique	<i>Mémoire technique complété par le candidat</i>
Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)	

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 TOURS Cedex 9

Contact : Commande publique

Les copies de sauvegarde devront parvenir au service de la commande publique uniquement par lettre recommandée portant les références et l'intitulé de la présente affaire

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limite de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échange avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur public sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Le département ne fait pas obligation de signer l'acte d'engagement au stade du dépôt de l'offre mais seulement au stade de l'attribution. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne, eIDAS, du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. **Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.**

Pour plus d'informations sur les certificats :

[La liste nationale de confiance - ANSSI](#)

[Obtenir un certificat de signature électronique - ANSSI](#)

■ Régularisation des propositions :

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

■ Dispositions complémentaires :

La présente consultation vient prendre le relais de contrats déjà existants. Les chiffres suivants ne sont en aucun cas des prévisions ou un engagement des dépenses à venir, mais ont vocation à éclairer les candidats sur l'activité de l'acheteur.

Lot 1 - Chaud - Cuisson

- nombre total de commande sur 3 ans : 75
- valeur moyenne d'une commande : 11 563 € HT
- moyenne annuelle des dépenses : 289 081 € HT

Lot 2 - Inox et matériel de préparation

- nombre total de commande sur 3 ans : 48
- valeur moyenne d'une commande : 3 364 € HT
- moyenne annuelle des dépenses : 53 825 € HT

Lot 3 - Froid et cloisonnement

- nombre total de commande sur 3 ans : 16
- valeur moyenne d'une commande : 9 072 € HT
- moyenne annuelle des dépenses : 139 101 € HT

Lot 4 - Ligne de self

- nombre total de commande sur 3 ans : 44
- valeur moyenne d'une commande : 6 302 € HT
- moyenne annuelle des dépenses : 92 436 € HT

Lot 5 - Laverie et traitement des déchets
- nombre total de commande sur 3 ans : 57
- valeur moyenne d'une commande : 11 270 € HT
- moyenne annuelle des dépenses : 214 123 € HT

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de sélection des candidats :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération
Capacités professionnelles, techniques et financières

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (60 points)	Valeur technique
- Moyens humains et matériels dédiés aux prestations (20 points)	Détail et pertinence des moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations, avec compétence et habilitations des agents dédiés, adéquation des propositions avec le cahier des charges et surtout capacité à mener plusieurs chantiers simultanément
- organisation et méthodologie (20 points)	Gestion des délais, méthodologies, organisation et gestion des dépannages, accompagnement des utilisateurs : organisation globale envisagée par le candidat pour planifier et réaliser la vérification, la maintenance, le remplacement des matériels et assurer le suivi commercial et technique du marché, méthodologie prévue pour la vérification des appareils, y compris la forme et les modalités de transmission des rapports de vérification et des informations aux utilisateurs
- qualité matériels (20 points)	Qualité des matériels proposés au regard des besoins exprimés, étendue de la gamme, accompagnement et conseil sur le choix des appareils, délais de livraison, service après-vente et garantie...
2. Prix (30 points)	Le critère du prix des prestations sera apprécié à partir de la commande type et du bordereau de prix unitaires.
- La commande type non contractuelle (15 points)	Celle-ci n'a pas de valeur contractuelle, est virtuelle et déconnectée de la consistance des différents lots. Elle n'est destinée qu'à permettre une comparaison entre les offres. L'opérateur économique ne pourra donc pas faire état de ces commandes pour élever une réclamation au cas où les quantités demandées au cours du programme annuel différeraient de celles indiquées sur la commande type. L'offre qui sera la moins onéreuse (offre de référence) recevra la note maximale de 15 points, les autres offres étant notées en fonction de cette offre de référence selon la formule suivante : (offre de référence / offre du candidat) X 15 = note. En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le bordereau des prix unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant de la simulation de commande sera rectifié en conséquence. En cas d'absence d'un prix au BPU, le pouvoir adjudicateur utilisera le prix le plus élevé constaté parmi les autres offres pour la même référence, majoré de 20%, qui sera comptabilisé pour le calcul de la simulation de commande. Au-delà de 3 prix unitaires absents au BPU, l'offre du candidat sera rejetée. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans la simulation de commande seront également rectifiées et c'est le montant ainsi corrigé de la simulation de commande qui sera pris en considération pour le jugement des offres.

Critère et pondération	Descriptif
- Le bordereau des prix unitaire (15 points)	Il sera tenu des prix proposés. Les prix les plus bas obtiendront le plus de points avec un maximum de 10 points attribués à l'ensemble des prix proposés. Il sera également tenu compte du taux de remise sur catalogue. L'offre qui présentera le taux de remise le plus élevé sur les prix du catalogue tarifé avec les prix publics (offre de référence) recevra la note maximale de 5 points, les autres offres étant notées en fonction de cette offre de référence selon la formule suivante : (taux de remise du candidat / taux de remise de l'offre de référence) X 5 = note.
3. Développement durable (10 points)	Durabilité, réparabilité des matériels proposés et recyclage des déchets issus des prestations

Une note sur 100 sera attribuée. Le classement final des offres sera établi en fonction de la note globale obtenue par cumul des précédentes notes. L'offre la mieux-disante sera celle ayant obtenu la meilleure note.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Attestation d'assurance	
Attestations de régularité fiscale et sociales	Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents en cours de validité prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.info>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS
Téléphone : 0238775900
Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Télécopie : 0238538516
Site internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur (Conseil départemental d'Indre et Loire, service de la commande publique, Hôtel du département Place de la Préfecture 37927 TOURS CEDEX 9) sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.

Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12).

Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié.

Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur ;

Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

Les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Conseil départemental d'Indre et Loire, service de la commande publique, Hôtel du département Place de la Préfecture 37927 TOURS CEDEX 9 - Tél 02 47 31 47 31, courriel : commande-publique@departement-touraine.fr.

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur :

Conseil départemental d'Indre-et-Loire Délégué à la protection des données Place de la préfecture 37 927 Tours cedex

dpo@departement-touraine.fr

ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

☰ Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)

La Présidente
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,
Pour la Présidente et par délégation,
La Cheffe du service gestion administrative et financière,



Aline SANCHEZ